VOL. XLVI — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 24 JANVIER 1917 — No. 13

ABONNEMENTS

CANADA.............. $1.00 par année
ETATS-UNIS......... 1.50 " "
EUROPE............. 2.50 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne.... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
42, RUE PROVENCHER
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone Main 3377

RECRUTEMENT DES CANADIENS-FRANÇAIS

Le colonel A. Mignault et le capitaine J. A. Beaulieu en mission officielle dans l'Ouest

Le colonel Mignault et le capitaine Beaulieu sont à Winnipeg depuis hier, venant de Vancouver, après un arrêt de deux jours à Edmonton et de quelques heures à Calgary.

Le 22e bataillon canadien-français, qui s'est couvert de gloire dans les batailles d'Ypres, de Langemark et de Courcelette, a été réorganisé par le colonel Mignault. M. le colonel Mignault a également mis sur pied avec une très grande compétence, l'hôpital canadien-français de Saint-Cloud, que le gouvernement canadien a donné au gouvernement français, hôpital on ne peut mieux aménagé et composé exclusivement de médecins canadiens-français. C'est dire que le colonel Mignault ayant à son actif deux œuvres aussi importantes et ayant passé plusieurs mois en France comme directeur de cet hôpital, était l'homme tout désigné pour prendre la direction du recrutement des Canadiens-français dans le Dominion.

Tous les pouvoirs nécessaires à la dignité et à l'importance de ce rôle lui ont été octroyés à Ottawa.

Le recrutement des nôtres fera désormais partie d'une organisation spéciale dont le centre sera Montréal, avec bureaux adjoints dans les différents centres canadiens-français des autres provinces.

Le capitaine Beaulieu, qui l'accompagne, nous disait, énonçant dans ses grandes lignes ce projet de recrutement, qu'une attention spéciale allait immédiatement être donnée au relevé complet de tous les Canadiens-français enrolés depuis le début de la guerre. Ce travail, judicieusement fait, sera la plus éloquente réfutation des attaques de ceux qui mettent en doute la loyauté et l'esprit chevaleresque des Canadiens-français de la province de Québec et des provinces de l'Ouest.

A Edmonton, le colonel Mignault a été de la part de ses compatriotes canadiens-français, l'objet d'une démonstration on ne peut plus enthousiaste.

Arrivé dimanche midi, le 14 du courant, dans l'après-midi même, dans une vaste salle d'une des écoles séparées, au moins trois cents personnes s'étaient réunies pour lui souhaiter la bienvenue et l'entendre parler.

Les visiteurs furent présentés à l'auditoire par l'honorable M. Gariepy.

Après le capitaine Beaulieu, le colonel Mignault, invité à prendre la parole, fut longuement acclamé.

Sous forme de causerie, il raconta la part qu'il avait prise à la grande guerre, l'aide qu'il avait apportée aux Alliés, d'abord par la formation du 22e bataillon, ensuite par l'organisation d'un hôpital à St-Cloud, donné au gouvernement français par le gouvernement canadien. Il exprima toute sa reconnaissance à l'œuvre de la Croix-Rouge Canadienne qui s'est montrée d'une grande générosité pour son hopital.

Avant eu l'occasion de visiter le front plus d'une fois, il fit un récit d'un réalisme empoignant des champs de bataille, entre autres de celui de Verdun, qui fut témoin d'un effort si grand de la part des deux armées ennemies. Cette causerie fut soulignée par les applaudissements de l'auditoire.

Après quelques remarques élogieuses de la part du R. P. Duchaussoy sur les discours qui venaient d'être prononcés, on se sépara au chant de "O Canada" !

Dans la soirée un diner d'environ cent couverts était donné en l'honneur du colonel Mignault. Ce dernier expliqua aux convives le but de sa visite dans l'Ouest, la mission qui lui avait été conférée par le gouvernement canadien, et expliqua le genre d'organisation qu'il entendait faire pour le recrutement canadien-français. "Je suis venu, dit-il, étudier sur place, apprendre de vous ce qui peut et doit être fait au point de vue du recrutement des nôtres dans votre ville, dans votre province".

Après quelques paroles du capitaine Beaulieu et de l'honorable M. Gariepy, un comité, composé des principaux citoyens de la ville d'Edmonton, fut adjoint aux officiers recruteurs du bataillon 233e canadien-français, actuellement en formation, à cet endroit.

Le lendemain après-midi, le colonel fit la revue du 233e bataillon canadien français dont le commandant est le lieutenant-colonel Leprohon, et félicita ce dernier sur la bonne tenue de ses soldats et leur excellente formation militaire.

Dans la soirée, le colonel Mignault et ceux qui l'accompagnent, montaient à bord de leur wagon officiel, en route pour Calgary, où le colonel était attendu par le général Cruikshank, Madame Mignault, Madame Simard.

A Winnipeg, le colonel Mignault est aussi venu rencontrer ses compatriotes canadiens-français, étudier avec eux la situaiton au point de vue recrutement, y organiser un bureau à cette fin. S'il y a lieu, entendre toutes suggestions qui peuvent lui être faites relativement au but de sa visite au milieu de nous. Personne n'est mieux qualifié que lui pour remplir à l'avantage des nôtres la mission délicate et difficile qui lui a été confiée. Avant un long séjour en France à son crédit, tout près des champs de batailles, ayant entendu et vu tout ce qui peut donner une idée de cette guerre titanesque, à sa parole et à sa [illegible] s'attache une autorité précieuse, et qui ne peut manquer d'être efficace pour le but qu'il poursuit.

M. le capitaine Beaulieu, sur un autre terrain, ne doit pas non plus nous être une personne indifférente. Membre du barreau de Montréal, où il s'est fait connaître avantageusement, surtout comme avocat criminaliste, il s'intéresse d'une manière toute spéciale aux questions de races en ce pays. C'est aussi un publiciste distingué. Il a, de temps à autres, donné des conférences appréciées sur la politique et sur notre histoire nationale. [illegible] de loyauté et de patriotisme, il a voulu joindre [illegible] et il a été l'un des premiers à revêtir l'uniforme dans la brigade [illegible] que le colonel Mignault organise en ce moment.

* * *

Hier soir un groupe d'une douzaine de Canadiens-français de Winnipeg et de Saint-Boniface réunis à la hâte, ont offert un diner à M. le colonel Mignault et à M. le capitaine Beaulieu. La réunion a eu lieu au Saint-Regis et a été présidée par M. Hormisdas Béliveau.

M. le colonel Mignault a fait un discours élaboré, convaincant, et captivant par ses détails. L'organisateur du recrutement canadien-français a passé en revue le travail accompli jusqu'ici et il a dressé le programme de l'avenir. M. le capitaine Beaulieu, orateur vibrant et très sympathique, a sonné avec justesse la note patriotique.

L'Hon. M. Bernier, M. Horace Chevrier et M. de Trémaudan ont aussi adressé la parole.

L'heure tardive nous force d'abréger nos remarques. A huit jours, donc, afin que nous puissions parler plus longuement de cette importante réunion, en définir la signification et la portée, et lui donner par la presse tout le prolongement dont elle a besoin pour être véritablement efficace. Disons dès aujourd'hui que, à la demande du colonel Mignault, un comité de citoyens a été formé qui sera chargé de coopérer avec les militaires qui nous seront envoyés de Montréal et à qui incombera la tâche d'enrégimenter les recrues. Ce comité se compose de M. Hormisdas Béliveau, comme président; de M. J. W. L. Forget, gérant de la Banque d'Hochelaga, comme trésorier; de l'Hon. Joseph Bernier, de M. l'échevin Marion et de M. Horace Chevrier.

FINANCES DEPLORABLES

Nous l'avons souvent dit, et il faut le répéter, afin que nul n'en ignore : le gouvernement Norris n'est pas seulement un gouvernement persécuteur et tyrannique, c'est un gouvernement d'incapables et de gâteux.

Malgré la diminution de la population et malgré les conseils d'économie qui nous sont donnés de partout, ces messieurs du cabinet Norris font les plus extravagantes dépenses. Avec ce régime nous irions bientôt à la banqueroute. Heureusement que l'électorat, déjà fatigué de cette administration d'autocrates et d'incompétents, se prépare à jeter la machine à terre au prochain appel au peuple. Il n'y a pas que les centres français qui vont voter avec emphase contre M. Norris; les comtés anglais sont aussi écœurés qu enous de ce sauteur politique.

Le *Telegram* a publié samedi des chiffres fort intéressants sur les finances de la province. Ces chiffres ne sont pas à l'honneur du gouvernement Norris. Qu'on en juge :

Pour trois départements seulement les dépenses excèdent de $79,107.07 les prévisions du budget. L'estimé budgétaire en question était de $369,000; or l'estimé supplémentaire porte ce chiffre à $449,107.07.

Sur ces soixante-dix-neuf mille piastres additionnelles, le département du Procureur général prend à lui seul $20,000—et cela malgré la diminution extraordinaire de la criminalité depuis deux ans et malgré l'abolition du trafic des boissons enivrantes. M. Hudson avait demandé $184,600 à la législature; les $20,000 qu'il réclame encore portent son compte à $204,600. L'an dernier le département du Procureur-général avait coûté $203,792.92; en 1914, seulement $118,804. Pendant les deux ans qu'il a été au pouvoir, le gouvernement Norris a dépensé pour l'administration de la justice la somme de $407,997.92; les deux dernières années du régime Roblin n'avaient coûté, de ce chef, que $236,000. La différence des deux régimes,—$171,997.92— représente, en autant qu'on peut en juger, le coût des procès politiques intentés par le cabinet Norris ; et cette dépense n'inclut pas le coût des commissions royales, des enquêtes, des auditions de comptes et des évaluations de toutes sortes. N'est-ce pas que nous sommes économiquement gouvernés ?

Sous le chef *Législation*, l'estimé budgétaire portait $12,000. Or c'est $21,801.72 que le gouvernement va dépenser. En 1914, cet item n'était que de $8,444.56.

En 1914 les versements de retraite et les annuités se montaient à $410 ; cette année c'est $20,000 ! qu'on demande à la législature. Cette augmentation s'explique par l'impitoyable jeu de guillotine auquel s'est livré le gouvernement sur la tête des fonctionnaires conservateurs. En congédiant ces conservateurs pour faire place à des fidèles du parti libéral, il a fallu donner aux guillotinés les octrois de retraite ordinaires. Mais il fallait caser les fidèles !

Nous soumettons ces chiffres à ceux qui avaient cru que M. Norris et ses amis lanceraient la province dans une ère de prospérité, au point de vue des affaires et de l'argent. La vérité c'est que nous n'avons pas souvent vu dans l'histoire des gouvernements canadiens, une plus complète collection d'incapables. Ils ont énormément d'aplomb; ils ont de la voile à revendre; mais le gouvernail est absent.

M. BORDEN RASSURE

CEUX QUI ONT PEUR DE LA CONSCRIPTION

Ottawa.—Sir Robert Borden a annoncé aux représentants du Congrès des Métiers et du Travail et aux délégués de différentes unions ouvrières, qui sont venus lui soumettre plusieurs demandes, la nouvelle rassurante qu'ils n'avaient pas à craindre la conscription industrielle.

Ce n'est pas là l'un des motifs de la campagne de la commission du Service National qui vise à obtenir la coopération volontaire de la main-d'œuvre qui est disponible au Canada ou qui pourrait être mise en disponibilité pour les fins industrielles de la guerre.

La campagne du Service National vise surtout à atteindre les personnes inengagées à l'heure actuelle, qui consentiraient à mettre leurs services à contribution pour augmenter le rendement industriel et agricole du pays.

Le premier ministre ne s'est pas prononcé pour ou contre le rappel de la loi Lemieux, autrement dit la loi pour le règlement des conflits ouvriers, mais il a exprimé l'opinion que les clauses de cette loi étaient plutôt conciliatrices que coercitives.

Le gouvernement fédéral, a ajouté sir Robert, travaillera de concert avec les gouvernements provinciaux, pour en venir à une entente au sujet du projet de l'établissement des vétérans de la guerre européenne sur des terres agricoles.

Aux autres demandes de la délégation ouvrière, celles en faveur de la journée de travail de huit heures et d'une augmentation de salaire de 50 cents par jour pour les facteurs de tout le Canada, sir Robert Borden a répondu que le gouvernement leur donnerait la considération qu'elles méritent avant d'en venir à une décision.

CHACUN SON TOUR

Le gouvernement Norris vient de soumettre à la Législature le bilan de l'Année Scolaire.

M. Thornton, le ministre de l'Education, se flatte d'avoir, durant l'année, diminué de notable façon l'enseignement bilingue.

Il est difficile d'être plus boche !

Heureusement que tout se paie en ce monde !

Le gouvernement Norris rencontrera la minorité française du Manitoba le jour de la votation.

Campagne inopportune et dangereuse

(La Patrie)

Les libéraux de Dorchester, réunis à Ste-Hénédine, hier, sous la houlette des organisateurs rouges de Québec, ont résolu de faire de l'opposition à l'hon. M. Sévigny et ils ont choisi M. Lucien Cannon, député local à la législature, comme leur porte-drapeau.

Les libéraux de Québec font une mauvaise action dont ils se répentiront certainement avant longtemps. L'usage veut qu'on laisse élire par acclamation les nouveaux ministres. L'hon. M. Casgrain, et l'hon. M. Patenaude n'ont pas eu d'opposition. Pourquoi se ruer sur M. Sévigny ?Pourquoi deux poids et deux mesures ?

La situation du nouveau ministre n'est pas différente de celle de M. Patenaude et du regretté M. Casgrain.

Les libéraux veulent évidemment la guerre. La trève leur est devenue insupportable et ils la déchirent en lambeaux.

La présence, à Ste-Hénédine, de M. Ernest Lapointe, député de Kamouraska, en qui sir Wilfrid Laurier paraît mettre sa confiance dans le district de Québec, et de M. Ph. Paradis, l'organisateur reconnu et choyé des forces libérales, ne permet plus aucune équivoque : l'opposition veut la guerre ! Tout indique qu'elle sera servie à souhait. Mais il est bien permis de constater que les libéraux ont été les premiers à manquer à la paroie donnée, et qu'ils n'ont cessé de fournir leurs armes en arrière du paravent que leur fournissait la trève. La posture dans laquelle ils se trouvent aujourd'hui ne leur méritera pas les sympathies du reste du pays.

DESTITUTION

(La Liberté)

Le régime Norris vient de faire une autre victime dans la personne de M. O. Joubert, qui détenait depuis plusieurs années la position de Greffier de la cour de comté, Saint-Pierre-Jolys.

En présence de nombreuses destitutions faites de gauche à droite sous l'administration Norris, il n'y a pas lieu de s'étonner outre mesure. Cependant comme M. Joubert remplissait si bien cette charge, on ne se serait jamais attendu à cet effet de la partisannerie.

Un qui sait.

Une excellente conférence

Le *Manitoba* vient de recevoir le texte de l'excellente conférence que l'honorable sénateur-Belcourt a prononcée il y a quelques semaines devant le *Canadian Club* et le *Women's Canadian Club* d'Ottawa, sur "l'effort des nations de l'*Entente*". M. Belcourt, qui avait au préalable voyagé en Angleterre et en France à titre de membre de la délégation canadienne de la "Empire Parliamentary Association" fait l'exposé du travail colossal accompli par les Alliés depuis 1914: créations d'armées, construction de fabriques d'obus, développement gigantesque de la marine anglaise, mobilisation de la finance, organisation des hôpitaux,—nous abrégeons.

Il faut féliciter l'orateur d'avoir ainsi contribué à mettre en circulation des renseignements qui sont nécessaire à la population canadienne si elle veut comprendre toute l'étendue et toute l'intensité du conflit européen.

"LE CROISE"

Organe officiel du Comité permanent de la Langue française ; Echo du Ralliement catholique et français en Amérique.

Sommaire de janvier 1917

Conseil du Pape.—"Patriotisme et Catholicisme".—Pour la fête de St-Jean-Baptiste.—L'Entente des races : N.-A. Belcourt, sénateur.—Le Saint-Père et le français.—L'action française en Amérique : Dans l'Ouest. Succès scolaires; Les nôtres aux Etats-Unis.—Au service des intérêts français; Place à la diplomatie: Un travail précieux; Notre livre d'or national.—Nos traditions franco-catholiques : La foi de notre race: Pour la civilisation chrétienne: Nos origines religieuses; Un peuple de croyants ; La charte de nos droits; L'alliance sacrée; L'union du clergé et du peuple; Notre foi conquérante.—Patriotisme religieux: Mgr Ignace Bourget, deuxième évêque de Montréal.—Le Comité permanent de la langue française: Les officiers.—Le ralliement catholique et français en Amérique: Sa composition; son origine (pour mémoire).—Ligue de la Presse catholique, de langue française, du Canada et des Etats-Unis: Officiel.—Fraternels encouragements (au Croisé): du Manitoba, du Messager de S. Antoine, de la Libre Parole, Winnipeg.—Nos collaborateurs du dehors: Une ligne de conduite; Trève aux rivalités de race; Notre patrie.—Ecueils et périls nationaux et religieux: Contre le danger des idees fausses; Le péril yankee; Henri Bourassa.— Juste remarque.—L'opinion de nos lecteurs, au sujet de l'action française et catholique en Amérique: Les Prières pour la race; L'œuvre générale du C. P. L. F.; Le Ralliement C. F. A.; Le "Croisée".—Bibliographie: Almanach de l'Action Sociale Catholique; Commission de la Conservation.

Prix de l'abonnement, 50 sous par an; adresse: No, 126, Casier, Québec.

La Médaille Militaire au général Foch

Le ministre de la guerre (par intérim), vu le décret du 13 août 1914, arrête :

ARTICLE UNIQUE

Est inscrit au tableau spécial de la Médaille Militaire l'officier général dont le nom suit :

FOCH, Ferdinand, général de division, commandant un groupe d'armées. Tacticien hors ligne et chef accompli ; a rendu au pays les plus éminents services, aussi bien comme commandant de troupes de couverture devant Nancy que comme chef d'armée pendant la bataille de la Marne. A réussi par sa ténacité inflexible, son énergie indomptable, ses remarquables aptitudes manœuvrières, à mettre en échec le plan de l'adversaire et à briser ses efforts sur l'Yser ;

A depuis assuré, par l'heureuse direction qu'il a su leur imprimer, le succès des opérations qu'il a conduites comme commandant de groupes d'armées.

(Croix de Guerre).

Signé : LACAZE.

LA GUERRE

EXIGE DE TOUS

un esprit national

(L'Echo de Paris)

Voilà le chapitre de Verdun proprement terminé. Nous voilà tranquilles là-dessus. Les Boches ne s'y frotteront plus. Ils ont leur compte pour cette affaire. Ce qui est plus important encore, c'est l'espoir, que dis-je ? l'assurance que cette victoire nous ouvre. Elle n'est pas seulement une conclusion: elle est surtout une promesse et, mieux encore, un gage. L'expérience est archi-faite; l'homme qui a transformé la défense de Verdun en une offensive victorieuse saura de même transformer la défensive française en une attaque libératrice.

C'est en juin et juillet que les efforts ennemis redoublant, Verdun a été le plus près de sa perte ; c'est en juillet que des avant-gardes allemandes furent faites prisonnières dans les fossés de Froide-Terre et de Souville. Et pourtant Nivelle et Mangin ont réussi à renverser les rôles et à retourner la situation. Ils ont inventé leur méthode et l'ont perfectionnée. Ils l'ont essayée, appliquée patiemment sur une échelle de plus en plus large : d'abord sur un kilomètre, puis sur deux, puis sur trois, puis sur cinq, enfin sur sept, sur dix; chaque fois, le résultat est allé en croissant dans la même proportion. Il n'y a pas là l'ombre de hasard. Si un système a fait ses preuves, si un homme, en parlant de victoire, a le droit de s'en déclarer sûr, c'est ce système et c'est cet homme-là.

Cette foi est celle des soldats de Verdun. L'un d'eux m'écrit : "Ah ! si vous saviez comme c'est beau sur une route de France une colonne grise de neuf mille prisonniers !" Quand ils ont fait à deux, trois reprises l'essai de la victoire, ce n'est pas à eux qu'il faudrait dire qu'on ne les aura pas et que la trouée est impossible. Donnez-leur seulement les moyens qu'ils réclament !

Toutefois ils voudraient, pendant qu'ils font la guerre, que le Parlement se pacifiât lui-même.

Le danger est pour une grande part à l'intérieur. Les querelles de nos partis et leurs déchirements nous débiliteraient et constituent le plus clair des espoirs allemands. La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, organe de la Wilhelmstrasse, révèle que la suprême espérance de ses inspirateurs est dans une défaillance de notre part. "Il n'est pas impossible, écrit-elle que les peuples ne veuillent pas ou ne puissent pas attendre le moment où nous pourrions être vaincus." Il faut que les Chambres se décident à laisser le gouvernement travailler et à réduire leur bouillonnement. Rien n'excuserait les conspirateurs si, ayant constaté au grand jour et dans le secret des séances intimes leur impuissance à procréer un ministère, ils continuaient à mener la bacchanale.

Hindenburg est la chance allemande; Nivelle, Lyautey, Lacaze, les chances françaises. Jugeons-les à l'œuvre, et laissez-nous tranquille avec les ambitions politiques des groupes et des sous-groupes.

A cette heure, les exigences des partis quels qu'ils soient nous offensent. Le nom même des partis est aisément odieux. Quand on nous dit d'un député qu'il est du groupe unifié, du groupe radical et radical-socialiste, de l'union républicaine, que sais-je encore, en suivant les bancs de l'extrême-gauche à l'extrême-droite, le bon sens répond avec un haussement d'épaules : Vous m'en dites trop, je désire simplement savoir si le personnage est intelligent, expérimenté, et si l'on peut l'employer.

A mesure que le drame gigantesque introduit plus de changements dans la vie économique de l'arrière et qu'il "gêne", "dérange" davantage l'existence des non-combattants, il est nécessaire que les vieilles idées se modifient, que chacun reçoive les leçons de la guerre. A côté de la mobilisation des armées, voici que nous arrivons à une mobilisation sociale, c'est-à-dire que tout le monde est invité à voir l'étendue du péril et à y faire face selon ses forces. Il ne s'agit plus de se fier dans ses petites commodités de la veille, ni dans ses opinions propres; il faut se mettre à l'école des événements et se soumettre aux besoins du salut public.

Est-ce qu'il y a un patriote doué de bon sens qui songe à juger un général (ou un soldat de deuxième classe) sur ses opinions politiques? Est-ce que vous attachez la moindre importance au fait que Herriot soit radical? L'intérêt, c'est qu'il a une grosse tête qui semble pleine de cervelle; et puis des habitudes et des méthodes de travail. Laissez au moins à ces gens-là, puisque vous les avez mis au pouvoir, le répit d'étudier de plus près, de revoir et de perfectionner leurs premiers essais de rationnemen.t

Je leur signale que l'ordonnance du préfet de police a ce premier défaut d'être à peu près incompréhensible. Elle s'adresse à des Français. Pourquoi l'écrire en chinois ?

J'ajouterai une observation qui va plus loin, c'est que les trois quarts des Français sont de petits propriétaires campagnards qui produisent eux-mêmes pour leurs besoins propres. Vous n'avez aucune prise pour les réglementer. Quant aux classes pauvres des grandes villes, la guerre est déjà bien dure pour elles; craignez de trop les priver. La surface des gens et des choses que l'on peut raisonnablement rationer n'est pas très étendue. Ce qu'il faut demander aux pouvoirs publics au moins autant que le rationnement, c'est de mettre main sur les produits coloniaux, de surveiller leur réception dans les ports et de les délivrer à la consommation au fur et à mesure pour qu'ils ne se détériorent pas; c'est de déployer une sévérité draconienne contre les accapareurs ou les exportateurs non autorisés de bestiaux et de denrées alimentaires. En Allemagne, le général commandant la XVIIe région publie un appel à la population: "Si l'on considère les efforts constants qui sont dépensés dans la lutte économique, on est pris de colère lorsque l'on voit des usuriers et des exploiteurs sans scrupules augmentant la misère afin de remplir leurs poches en usant de moyens louches et en dépit de toutes les ordonnances. Au pilori, tous ces gens ! Quelle que soit leur position sociale et leur métier !"

Mais surtout et bien plus que le rationnement, ce qu'il faut demander aux pouvoirs publics, c'est une production intensive de toutes les denrées nécessaires à la consommation.

Dans le midi de la France et dans des régions où il gèle fort ra-

(A suivre à la 3ème page)

L'UNION CANADIENNE

Rectification.

Dans notre dernière chronique une erreur s'est glissée en donnant le nom du donateur de $5.00 pour l'achat d'exemplaires du petit cathéchisme électoral. L'auteur de ce don est M. l'abbé Deslandes, directeur du Petit Séminaire, et non comme nous l'avons mis: M. Vaneslander. On voudra bien croire qu'on n'en sait pas moins gré au généreux donateur.

* * *

Condoléances.

Le bureau de direction de l'Union Canadienne à sa dernière réunion, offrait à la famille de M. Paul Gagnon, dont trois de ses membres font partie de l'Union, l'expression de leurs sincères condoléances dans le malheur qui les frappe.

* * *

Conférence.

L'Honorable juge Prud'homme donnera la prochaine conférence de l'Union à l'Ecole Provencher, dimanche prochain, le 28 janvier, à 8 heures p.m. Il traitera des "droits du français".

Notre population a déjà eu l'avantage d'entendre ce distingué conférencier. Cela suffit pour nous assurer d'un auditoire nombreux. Les dames sont particulièrement invitées. Il y aura plateau à la porte.

* * *

La Patinoire

Les membres de l'Union, surtout ceux qui aiment le patin, semblent oublier parfois que la patinoire ne nous est d'aucune utilité si on ne prend le soin d'enlever la neige qui nous arrive assez fréquemment cet hiver. Il faut donc déblayer — apparemment tout le monde déblaie—il n'y a que nous qui ne déblayons pas ! Allons, un petit coup de cœur, l'exercice est excellent, il est même très hygiénique, comme le dirait notre digne président, le Docteur Laurendeau.

Le gérant, M. Carbonneau fournira aux volontaires les armes nécessaires pour faire face à l'ennemi, la neige.

LE CLUB "LE CANADA"

Vendredi dernier avait lieu la partie de cartes hebdomadaire habituelle de ce club: toutes les tables étaient occupées. Les gagnants des prix ont été comme suit: Dames, 1er prix, une bonbonnière en argent offerte par M. J. A. Lazure, secrétaire du club, Mlle P. Johnson, prix de consolation, Mlle Maurc. Messieurs, 1er prix, une boîte de cigares de prix, offerte par M. Wm. McKenzie de la Rock City Tobacco Co., M. N. Poulin, consolation: M. Sénécal. M. Emile Elias, ancien président du club Belge, gagna le prix de tombola, consistant en une plume fontaine automatique offerte par M. St-Jacques, voyageur de commerce de la maison Richardson & Bishop. La prochaine partie aura lieu comme d'habitude vendredi soir le 26 à 8 heures 30 très précises, angle Main et Graham, en face du Bureau Industriel.

* * *

Dimanche dernier, malgré le froid intense qui sévissait, un auditoire assez nombreux et très distingué assistait à la cinquième conférence du président du club, M. A. H. de Trémaudan, sur l'histoire canadienne française de l'Ouest. Après avoir fait une rapide revue de ce qui avait été dit dans la préface et les trois chapitres précédents, le conférencier montra Radisson et Groseillers découvrant la Baie d'Hudson par terre en 1662. Il s'étendit un peu longuement sur l'importance de la route de la Baie d'Hudson, indiquant comment depuis Radisson, elle a toujours été reconnue par les esprits non inféodés aux grands intérêts financiers de l'Est, comme la route commerciale la plus naturelle pour l'Ouest Canadien et Américain.

—*Communique.*

Plus de passe-ports pour Caillaux

Rome, 17.—M. Joseph Caillaux, l'ex-premier ministre français, s'est vu retirer son passe-port diplomatique par le gouvernement français; il ne peut donc plus voyager librement dans les pays alliés et neutres.

Les efforts de M. Caillaux pour obtenir une rétractation du *Times* de Londres, dont le correspondant romain l'accusait d'être allé en Italie pour compléter une paix séparée, ont absolument failli.

Le *Times* de Londres et plusieurs journaux de Paris, vers la fin de décembre dernier, ont dit que M. Caillaux était allé en Italie pour nouer des intrigues avec l'élément pacifiste pour préparer une paix séparée. Son plan était d'amener une paix entre la France et l'Italie d'un côté et l'Allemagne de l'autre, et d'amener l'abandon de la Grande-Bretagne, de la Russie et des autres pays alliés. Les journaux anglais et français ont dénoncé ce plan.

Soumissions pour bois de chauffage

Des soumissions seront reçues par le soussigné, jusqu'à quatre (4) heures de l'après-midi de vendredi le 26 janvier 1917, pour la vente à la Commission Scolaire du District No. 1188, de six cents cordes de bois de chauffage, soit :

(a) Epinette rouge sèche.
(b) Cyprès sec ou
(c) Tremble sec

lequel bois devra être délivré—suivant instructions—aux écoles Taché, Provencher et King George V, dans la Cité de Saint-Boniface, Province du Manitoba.

Un chèque accepté pour au moins dix pour cent du montant du contrat devra accompagner chaque soumission. Les commissaires ne seront pas tenus d'accepter la plus basse ou l'une des soumissions.

N.B.—Mentionner sur enveloppe : "Soumissions pour bois de chauffage." Aucune soumission sera acceptée après l'heure spécifiée.

Daté à Saint-Boniface, Manitoba, le 19 janvier 1917.

G. A. ROCAN,
Sec.-Trésorier.

La guerre exige de tous un esprit national

(Suite de la 1ère Page)

rement après le mois de janvier, nous avons au moins un million d'hectares en vignes. Pourquoi ne pas inviter les vignerons à planter dans les interlignes, sur trois lignes de vigne, une ligne de pommes de terre blanches précoces (cela dès le 15 janvier), et une seconde ligne le 15 février. Elles pourraient être récoltées les premières à la mi-avril, les secondes au plus tard au 15 mai. Ces pommes de terre nouvelles se vendaient avant la guerre dix sous la livre. Aujourd'hui ne les vendrait-on pas 15 à 20 sous ?

On peut calculer à 50 quintaux la production par hectare. En admettant que la plantation du 15 janvier vienne à geler, celle du 15 février réussira certainement. Le rendement minimum par hectare en interligne serait de 25 quintaux, soit 25 millions de quintaux de pommes de terre précoce dès le mois d'avril, dont 15 millions pourraient être vendus en Angleterre. Elles vaudraient 100 francs les 100 kilos, mettez-les à 50 francs les 100 kilos en gros, cela représente 750 millions d'or qui rentreraient d'Angleterre en France.

La France est le pays agricole le plus riche du monde. L'Algérie, la Tunisie et le Maroc peuvent suppléer à tout ce que la France ne peut pas produire.

La difficulté principale est dans la main-d'œuvre, mais il y a les prisonniers de guerre. Je détache des projets allemands une phrase qu'il faut souligner: "Nous aurons dans les Roumains *contraints à travailler jusqu'à la limite de leurs forces* une considérable main-d'œuvre agricole". Cette phrase est d'un accent abominable. Nous nous en tenons à la vieille formule française de Louis XIV disant : "La guerre ne saurait être faite trop honnêtement". Mais la culture de la pomme de terre n'est pas si fatigante.

J'ai vu, à Lyon, Herriot fort préoccupé de la difficulté qu'il rencontrait à obtenir des bureaux les prisonniers qui lui eussent permis de hâter ses constructions municipales. Espérons qu'il pourra faire résoudre des problèmes dont l'importance lui est connue par sa propre expérience.

D'innombrables questions sont à régler; des hommes nouveaux se mettent au travail; surveillons-les, poussons-les, cherchons tous les moyens qui leur donneraient de l'activité, de la vigilance et du feu. Mais assez d'aigreur, de pièges et de bastonnades, assez de politique partisane. Rien qu'une politique nationale.

Il y a bel âge qu'à l'armée on ne s'intéresse plus à ces vieilles lunes, à ces classifications désuètes, à ces écuries de course que sont les groupes parlementaires, — petits clubs de parieurs associés aux chances de quelque ministrable. Libérons-nous, comme les combattants, de ces passions mortes, qui ne répondent plus à aucune utilité.

Maurice BARRES,
de l'Académie française.



Soumissions

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p.m., lundi, le 12 février 1917, des soumissions séparées pour la fourniture de "balais, pinceaux et brosses", "chaînes", "charbon", "quincaillerie", "boyaux (hose)", "huiles et graisses", "articles d'étoupage (packing)", "peinture et huile à peinture", "cordes de manille", "câbles métalliques", "tuyaux à vapeur, valves et garnitures de tuyaux à vapeur" requis pour les dragues du ministère, dans le Manitoba, durant l'exercice financier 1917-18.

Chaque soumission devra être envoyée dans une enveloppe séparée, cachetée, adressée au soussigné, et portant en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour quincaillerie, Manitoba", "Soumission pour chaines, Manitoba," etc., etc., suivant les articles demandés.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, signées de la main des concurrents. On peut se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, et au bureau de l'ingénieur suppléant, 702 Notre-Dame Investment Building, Winnipeg, Man.

Un chèque pour le montant mentionné dans la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 17 janvier 1917.

N.B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.
13-14

AVIS

Avis est par les présentes donné que la société qui existait autrefois entre nous, les soussignés, Jean Joseph Daoust, et Emile Dugal, sous le nom de Daoust et Dugal, fut dissoute de consentement mutuel le 20 janvier 1917.

Toutes dettes dûes à la dite société devront être payées à Jean Joseph Daoust, 265, avenue Provencher, Cité de Saint-Boniface, Province de Manitoba, et toutes réclamations contre la dite société devront être présentées au dit Jean Joseph Daoust, qui en fera le paiement.

Daté à Saint-Boniface, au aMnitoba, ce 20 janvier 1917.

JEAN J. DAOUST.
EMILE DUGAL.

Témoin : J. A. BEAUPRE. 13

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée

Les Conférences à l'Union Canadienne

Dimanche prochain, le 28 janvier, à 8 heures p.m., l'Honorable Juge L. A. Prud'homme, donnera une conférence dans la salle de l'Académie Provencher, sous les auspices de l'Union Canadienne.

L'Honorable Juge parlera des "Droits du Français." Ce sera instructif et intéressant.

Venez en foule. Entrée gratuite. Les dames sont spécialement invitées. Plateau à la porte.

Le choeur de la cathédrale

Le chœur de la cathédrale de Saint-Boniface a chanté dimanche à la grand'messe un *Adeste Fideles* de la plus magnifique beauté. Nous ne croyons pas qu'on ait jamais fait mieux ici, comme harmonie, liaison de parties et nuances. Nous félicitons M. Salé et ses choristes.

Un autre Train de Plaisir

On va sans doute prendre l'habitude de faire des petits voyages dans les "trains de plaisir."

Après le Cercle LaVérendrye c'est l'Union Canadienne qui s'en mêle. Les organisateurs du train qui nous a emmenés, 200 environ, à Transcona vendredi soir, pour être témoins des prouesses de nos joueurs de Hockey dans une lutte contre les "Munitioners", ont tout lieu de se féliciter du résultat obtenu. Aussi tiennent-ils à remercier les voyageurs qui les ont si généreusement encouragés. Ils témoignent spécialement leur gratitude à leur dévoué chaplain, M. l'abbé Gagnon et à Monsieur le Curé, qui avaient bien voulu se mêler à la foule des jeunes et leur montrer d'une manière si tangible l'intérêt qu'ils leur portent. Il va sans dire que la joie et la gaieté ont fait le voyage avec nous. Au retour cette joie ne se dissimulait plus; les éclats de rire, les chansons, en étaient une manifestation bruyante qui ne nous laissaient pas impassible. J'en arrive tout de suite à la partie et aux joueurs parce que ceux-ci sont bien la cause de l'excès de gaieté qui s'est manifestée au retour. On ne leur a pas ménagé les acclamations, mais il convient de leur réitérer nos félicitation. Je ne suis pas un critique sportif mais je crois exprimer l'opinion des spectateurs en disant que la partie fut des plus intéressantes et que nos joueurs ont manifesté une supériorité qu'on ne leur contestera pas en dépit du 'score". Ils avaient à se mesurer avec des gaillards qui, pour la plupart, semblaient se soucier plus de montrer leur force musculaire que de leur habileté à manier le bâton. C'est pourquoi les nôtres qui sont des experts dans cet art les ont déclassés de telle façon qu'à certains moments leurs adversaires en étaient tout déconfits. Lévêque, notre gardien de but, mérite une mention spéciale; lui et ses défenses, Menu et Jules Couture, ont été un facteur important dans cette victoire. Dosters Fred Couture et Caron qui ont alterné méritent des félicitations ainsi que Bégin, Goulet et Macdonald. On constate un progrès énorme dans le jeu d'ensemble; avec encore un peu d'exercice l'Union Canadienne a de grandes chances de nous faire voir la coupe Allan!

M. Raymond et ses zélés lieutenants MM. Deschambault, Paul Lavoie et Carbonneau ont certainement raison de se réjouir du résultat de leurs efforts.

J. ETAY,
Pour l'Union Canadienne.

L'UNION CANADIENNE

L'Union Canadienne fait rapport à ses actionnaires. Tout va magnifiquement. Citons cet extrait qui résume tout: ....."l'an dernier, c'est-à-dire le 30 septembre 1915, nous avions un deficit de $542.33 et le 30 septembre 1916 nous avions, un surplus de $215.62 ce qui fait en réalité un surplus de $758.58 pour l'année se terminant le 30 septembre 1916." Nos félicitations à l'Union, qui, réellement marche du succès en succès.

Chez Nous ET autour de Nous

Assemblée de l'Alliance Nationale demain soir, dans la salle des Forestiers.

La Banque d'Hochelaga publie un bon calendrier français contenant des renseignements, de caractère commercial, fort utiles.

Cadillac, Sask.—Quatre enfants ont été gelés à mort pendant la tempête à l'école de Cadillac. Deux petits garçons avaient été autorisés à sortir de l'école pendant une prétendue accalmie de la tempête. Comme ils ne revenaient pas, leur sœur, âgée de 13 ans, partit à leur recherche. On ne sait trop comment un autre enfant sortit aussi et les quatre malheureux ont péri. *Patriote de l'Ouest.*

Il y aura une conférence demain soir à 8.15 heures sous les auspices de l'Alliance Française, à l'ancienne Université, avenue Broadway, Winnipeg, donnée par M. Cauchon Ingénieur-Architecte. Sujet : Un tour de France illustré.

M. et Mme J. B. Côté sont revenus dimanche d'une promenade à Montréal.

Dimanche prochain, le 28 janvier, il y aura réunion de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, à 1.30 hrs. p.m., afin de procéder à l'élection des officiers de la Société pour l'année 1917. Toutes le spersonnes de langue française sont invitées à s'y rendre.

Le lundi gras au Collège.—Soirée musicale donnée par les élèves au profit de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul du Collège, avec le bienveillant concours du virtuose belge Nico Poppeldoff, le 19 février 1917.

Hier soir, assemblée et élection des officiers de la succursale des Artisans Canadiens-Français de Saint-Boniface. Président: M. A. Potvin; 1er vice-président: M. le Dr N. A. Laurendeau; 2ème vice-président: M. Albert Kéroac; secrétaire-trésorier: M. J. C. Turenne. Censeurs: MM. Irénie Benoit, J. C. Marcoux, J. C. Dussault. Commissaires: MM. A. Robert, J. O. E. Lavoie. L'installation des officiers aura lieu le deuxième mardi de février.

L'Union Saint-Joseph du Canada

Dimanche dernier les membres du cercle local de l'Union Saint-Joseph du Canada firent l'élection de leurs officiers pour l'année 1917, avec le résultat suivant :

Président: Paul Gagnon.
1er vice-président: Albert Kéroack
2ème vice-président: S. J. Dussault.
Secrétaire: Ernest Gagnon.
Trésorier: J. A. Chabot.
Censeurs: J. A. Charette, W. Désilets et Leo Marcil.
Commissaire ordonnateur: F. A. Pambrun.
Visiteurs des malades: Leo Gagnon, Paul Taillefer.

On passa à cette même réunion une motion de condoléances comme suit :

"Les membres du Cercle Local No 199 de l'Union Saint-Joseph du Canada désirent offrir à M. Paul Gagnon, son Président, et les membres de sa famille, leurs sincères sympathies dans l'épreuve qu'ils viennent de subir. Et que copie de cette motion soit transmise à la famille ainsi qu'à la presse."

"La Vie de Mgr Langevin"

Nous recevons du révérend Père Morice, O.M.I., un exemplaire de la *Vie de Mgr Langevin*. Nous offrons nos remreciements à l'auteur.

AU SACRE-CŒUR

Sous la présidence de M. Jules Collon, assisté des commissaires, l'assemblée annuelle de la paroisse a été tenue dans la grande salle paroissiale. Le R. P. Normandin, curé de la paroisse occupait un siège à la droite du président.

M. J. H. N. Léveillé lut le rapport financier. Après une assez longue discussion à propos de travaux qui ont été faits, ce rapport fut adopté. Il fut décidé sur proposition de M. Gosselin, appuyé par M. Marquis, qu'à l'avenir l'on demanderait des soumissions pour tout travail de plus de cent piastres et que la préférence serait toujours donnée aux paroissiens du Sacré-Cœur. M. J. P. Tremblay proposa, appuyé par M. Mousseau, que tout paroissien pourra à l'avenir, sur rendez-vous fixé par écrit, aller consulter au presbytère les livres de la Commission Scolaire.

Avant de procéder à l'élection d'une nouvelle commission M. Collon invita le curé à dire quelques mots. Le R. P. Normandin dit toute sa satisfaction du ton des délibérations de l'assemblée, de l'intérêt qu'on prend aux choses de la paroisse. Après avoir fait l'éloge de son prédécesseur et de Mgr Langevin, il termina en demandant la réélection des commissaires. L'assemblée donna son approbation. M. Collon remercia brièvement les paroissiens du témoignage de confiance qu'ils donnaient à la commission, et les assura qu'avec l'aide du R. P. Normandin grand ami des enfants et qui a son crédit dix-sept années d'enseignement, les commissaires iraient de succès en succès et qu'ils sauraient donner à notre paroisse une jeunesse catholique et française et aimant nos œuvres paroissiales.

* * *

L'assemblée de la paroisse s'ajourna pour faire place à l'assemblée de la société Saint-Jean-Baptiste. M. le docteur Benoit présida et M. Paul Olivier agit comme secrétaire. Il s'agit de l'élection de officiers pour l'année 1917. Le rapport du trésorier, M. J. H. N. Léveillé, est adopté sur proposition de M. Aubin, appuyé par M. Mackenzie.

Les élus au vote ont été les suivants: M. le docteur Benoit, MM. J. H. N. Léveillé, J. H. Lemire, E. Aubin, J. Collon, A. Gosselin, A. Chabot, J. P. Tremblay, A. Lalonde, Paul Olivier, A. B. Desrochers, L. A. Delorme V. Rho.

M. le docteur Benoit a été élu président à une très forte majorité.

CARTES

A la première partie de cartes de la première série, au bénéfice de l'école, sous les auspices de la Commission Scolaire, les prix suivants ont été gagnés: Mlle A. Desjardins a gagné le premier prix des dames, un jolie mouchoir brodé à la main, en dentelle d'Irlande, don de Mlle Emilia Tremblay; Mlles E. Béianger et E. Sauvageau ont gagné le prix de consolation. MM. H. Phaneuf, A. V. Muller et G. Gastonguay se sont disputés le prix des hommes, u nemagnifique traine sauvage, don de M. Leduc, gagné par M. A. V. Muller; prix de consolation, M. C. Surprenant.

* * *

La partie de whist d'hier au soir, sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste, a eu plein succès.

Les gagnants des prix ont été, Dames: 1er prix, Mlle F. Labelle; consolation, Mlle A. Lavallée. Messieurs: 1er prix, M. J. P. Latour; consolation, M. J. Poitras.

La prochaine partie sera sous les auspices de l'Union St. Joseph du Canada, et aura lieu comme d'habitude, mardi soir prochain, à 8.30 heures. Que les amis de Saint-Boniface s'y rendent nombreux.

—Communiqué.

Séance dramatique et musicale au Club Belge de Saint-Boniface

Suivant sa louable habitude, le Belgium Relief Fund de Saint-Boniface "Société de Secours pour les Victimes de la guerre en Belgique" organise pour le 29 courant, à 8 heures du soir, au Club Belge, une grande soirée dramatique et musicale. Les attractions seront nombreuses. Chants et déclamations en anglais et en flamand et comme clou de la soirée une jolie comédie d'actualité "Un baiser sur le front", du même auteur que le "Poilu" qui jadis eut un si retentissant succès. Nous sommes persuadés qu'on se fera un devoir de venir applaudir des artistes déjà bien connues et bien aimées du public telles Mlle Jeanne Poirier, Madame Rodts et Madame M. Doigny, que leurs partenaires tâcheront de seconder de leur mieux.

Au baisser du rideau tous les spectateurs seront contents d'avoir passé une bonne soirée tout en ayant fait une œuvre méritoire entre toutes. Allons, que la salle du Club Belge soit trop petite, que les pièces de 25 cents versées pour le prix d'entrée soient nombreuses, c'est pour le soulagement de nos pauvres Belges souffrant de la famine et de toutes les misères dans leur propre pays envahi. C'est un peu de votre superflu que nous vous demandons. Nous vous offrons du plaisir et vous nous payez par du pain.

Le Comité du Belgium Relief Fund Saint-Boniface.

* * *

Le même Comité s'occupe également de l'organisation d'un tombola monstre dont nous parlerons plus en détail la semaine prochaine. Lese personnes généreuses qui voudraient l'aider par l'envoi de quelques dons, pourront les faire parvenir dès maintenant au Secrétaire de l'Oeuvre: M. Jules Grymonpré, 283, avenue Provencher, Saint-Boniface.

Merci d'avance pour nos si intéressants protégés.

Ordre du jour du général Mangin

A la suite du beau succès du 15 décembre au nord-est de Verdun, le général Mangin, qui exécuta l'opération préparée par le général Nivelle, a adressé l'ordre du jour suivant des quatre divisions qu'il avait sous ses ordres :

Soldats du groupement Mangin :

Le 15 décembre, de la Meuse à la Woëvre, sur un front de 10 kilomètres, vous avez enfoncé les lignes allemandes et porté notre front sur les positions assignées à votre courage. Puis nos reconnaissances, manœuvrant hardiment et affirmant la maîtrise du champ de bataille, ont atteint les batteries ennemies qu'elles ont détruites.

Vous avez fait 11,103 prisonniers, pris ou détruit 115 canons, capturé plusieurs centaines de mitrailleuses et de minenwerfers et un matériel immense; et vous n'avez pas encore entièrement dénombré les trophées de votre victoire.

Le plus beau de tout, c'est la certitude du triomphe définitif. Après les batailles du 24 octobre et du 15 décembre, livrées sur un terrain offrant à la défense des facilités exceptionnelles que la saison augmentait encore, personne ne peut plus douter qu'il soit possible de vaincre un ennemi supérieur en nombre et disposant d'une artillerie formidable; avec la préparation minutieuse d'une bonne artillerie, l'aménagement convenable du terrain et le concours d'une aviation vigilante, une infanterie brave et bien instruite peut percer et ensuite manœuvrer sous le haut commandement du général Nivelle.

Mes amis !

S'avouant incapable de nous vaincre sur les champs de bataille, nos sauvages agresseurs osent nous tendre le piège grossier d'une paix prématurée. Tout en ramassant de nouvelles armes, ils crient: "Kamarad !" Vous connaissez ce geste.

Nos pères de la Révolution refusaient de traiter avec l'ennemi tant qu'il souillait le sol sacré de la patrie, tant qu'il n'était pas rejeté hors des frontières naturelles, tant que le triomphe du droit et de la liberté n'était pas définitivement assuré contre les tyrans. Nous, nous ne traiterons jamais avec les gouvernements parjures pour qui les traités ne sont que des chiffons de papier et avec les assassins et les bourreaux de femmes et d'enfants. Après la victoire finale qui les mettra hors d'état de nuire, nous leur dicterons nos volontés.

A leurs hypocrites ouvertures, la France a répondu par la gueule de vos canons et par la pointe de vos baïonnettes. Vous avez été les bons ambassadeurs de la République : elle vous remercie.

Les Canadiens-français en uniforme

D'après M. le colonel Mignault, qui est actuellement dans l'Ouest, en tournée d'organisation militaire chez les Canadiens-français, il y a environ 900 de nos compatriotes dans la province de Québec qui sont enrôlés et n'attendent plus que l'ordre de passer en Angleterre. Entre Ottawa et Edmonton, il y en a environ 600; à Ottawa, il y en a peut-être 500; la brigade de la Nouvelle-Ecosse en contient 900. Neuf cents autres, sont disséminés à Montréal, Québec et ailleurs. Le colonel Mignault croit que les Canadiens-français sous les armes sont assez nombreux pour former un excellent noyau de brigade.

LA GUERRE

Paris, 11.—Combats d'artillerie sur le front ouest.

* * *

Les Russes attaquent à Riga sur un front de 300 milles; en Moldavie les Allemands remportent de nouveaux succès.

* * *

La Grèce se conforme à l'ultimatum des Alliés.

* * *

Paris, 12.—Rien de spécial sur les divers théâtres de la guerre.

* * *

Les Alliés signifient officiellement leurs termes à l'Allemagne: L'évacuation et la restauration des territoires envahis sur les divers théâtres de la guerre; réorganisation de l'Europe sur des bases stables; restitution de provinces enlevées autrefois aux puissances alliées; expulsion des Turcs de l'Europe.

* * *

Paris, 13. — Les Anglais font quelques raids heureux dans le nord de la France; combats dans les Vosges; combats aussi en Roumanie.

* * *

L'empereur d'Allemagne déclare que la paix ne pourra se faire aux termes soumis par les Alliés.

* * *

Paris, 15.—Rien de spécial sur le front français.

* * *

Les Russes maintiennent leur avantage à Riga.

* * *

Combats d'artillerie sur la Meuse et sur le front belge.

* * *

Les Roumains forcent une portion des troupes allemandes à retraiter.

* * *

Paris, 17.—Tranquillité relative sur les fronts ouest et est.

* * *

Combats en Roumanie.

* * *

La situation grecque de nouveau inquiétante. Les Alliés déposeraient le roi Constantin.

* * *

Conférence militaire à Londres: présents: Nivelle, Haig, Lloyd-George.

* * *

Paris, 18. — On note plusieurs combats locaux sur le front ouest.

* * *

L'armée roumaine reprend un peu de terrain à l'ennemi.

Le Pape demande à l'Allemagne de cesser la déportation des Belges.

* * *

Paris, 19.—Combats d'artillerie sur le front ouest.

* * *

En Roumanie l'ennemi subit un revers local assez important.

* * *

Paris, 20.—Vifs combats d'artillerie sur tous les fronts.

En Moldavie le succès roumain se continue.

* * *

Le président Poincaré déclare que la France exigera l'Alsace et la Lorraine.

* * *

Une fabrique d'obus fait explosion à Londres et tue beaucoup de monde.

* * *

Paris, 22.—Combats de tranchées sur divers points du front ouest.

* * *

Rien de nouveau sur les fronts de l'Est.

* * *

Le Szar de Russie et le général Brusiloff croient à la défaite certaine de l'ennemi cette année.

* * *

Paris, 23.—Combats d'artilierie en France; rien de notable sur les autres fronts.

* * *

Washington: Le président Wilson parlant devant le Congrès américain déclare que le bien-être futur du monde exige qu'une paix "sans vainqueurs" soit signée.

* * *

Londres, 24.—Dans un engagement naval, dans la Mer du Nord, l'ennemi aurait perdu sept vaisseaux.

* * *

Les Bulgares traversent le Danube et se rapprochent de la Bessarabie.

* * *

Rien de spécial sur le front ouest.

Quatre joyeux compères

Lu textuellement dans un journal allemand :

" Deux de nos vaillants aviateurs ayant atterri, récemment, dans la Dabroudja, des paysans leur firent un accueil enthousiaste. Pour mieux marquer leur sympathie, ils firent même présent à chacun d'eux d'un cochon. C'était fort bien, mais il fallait enlever les deux bêtes. En se gênant un peu, nos deux aviateurs y parvinrent, *et les quatre joyeux compères prirent bientôt leur vol dans les airs."*

Se non è véro...

DECES

Au moment d'aller sous presse on nous annonce le décès survenu hier soir, de Mlle Dallas Gagnon, de Winnipeg. Ce matin, M. Louis gagnon, père de Mlle Gagnon, décédait aussi. Nous ne pouvons à cette heure tardive, qu'offrir nos profondes sympathies à la famille.

Nos abonnés en retard voudront bien nous faire parvenir sans plus de délai les montants qu'ils nous doivent pour le service du journal.

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba"

THEATRES

Walker. — Cette semaine, mercredi soir, grand concert par l'Association des Vétérans. Les 25, 26, 27, l'opéra. "Les Pirates de Penzance", par la troupe d'opéra du Dr Ralph Homer, chœur de 50. Sièges: de 25c à $1.00; semaine du 29 janvier, grandes vues de la guerre en Europe.

Winnipeg, rue Notre Dame-ouest, Téléphone Garry 174—Acteurs permanents; matinées : les mardis, jeudis, samedis. Prix : 25c; le soir, les prix sont 15c à 50 cts. Cette semaine :

"Strongheart", drame Indien ; la semaine prochaine, "Tess of the Storm Country."

A l'Orpheum, rue Fort—Vaudeville : matinées à 2.15 hrs. et le soir à 8.15 hrs. ; le guichet aux billets est ouvert de 10 a.m. à 9 hrs. p.m. On peut retenir ses billets par téléphone. No. 698 Main. Prix : matinée 25c; soir, 15, 25, 35, 50, 75 cts. Programme pour la semaine prochaine :

Claude Gillinwater et sa troupe, dans "The Frame up", par Reginald Barlow; Harry et Ann Seymour, danse et farces; Pat Barrett, chansons, et déclamations; Thomas Swift et sa troupe dans "Me and Mary"; Frank Wilson, bicycliste; Meredith et son dogue Snoozer; The Misses Campbell, deux jeunes artistes du Sud dont le succès est très grand; vues-cinéma des montagnes de Suisse; des éléphants de Sumatra et de l'Archipel Sulu.

Vaudeville Pantages, rue Market Est. Téléphone No. 660 Main ; trois représentations par jour, à 2.30 hrs., 8 hrs. et 9.30 hrs. p.m. Prix: de 10 à 25 cts. Programme pour cette semaine :

Cadora in her golden globe ; George et Mae Lefevre; les sœurs Oakland; Rawles et Kaufman ; Friend et Dowing, comédiens ; Constantino Bernard, artiste Italien.

DOMINION

Kathlyn Williams, dans "Redeming Love"; jeudi, vendredi et samedi, Pauline Fredrick, dans "Le marché" (market); spécial, Irrigation Farming in sunny Alberta.

PETITES ANNONCES

DEMANDEE.—Une jeune fille française de bonne éducation, âgée d'environ quinze ans, pour agir comme bonne d'enfant. S'adresser, 265, Kingsway, Winnipeg. Téléphone: Fort Rouge 1849. 13-15

SERVANTE. — On demande une bonne servante. S'adresser à Madame Murphy, 480, St. Mary's Place, Winnipeg. Téléphone Sherbrooke 451. 13

SERVANTE.—On demande une servante; s'adresser chez Madame J. A. Beaupré, coin Ritchot et Hamel, Saint-Boniface. 12

M. M. A. LANDRY, Orfèvre, annonce qu'il a ouvert son établissement de réparage de montre, etc, au coin des Avenues Taché et Provencher. A la Pharmacie de M. Wallar, et il sollicite la clientèle du public. 12

NOTRE REPUTATION est à l'abri de toute critique. Pendant dix ans nous avons rempli les prescriptions de tous les médecins de Saint-Boniface. Ces médecins ont toujours dit : **Vous aurez cela chez McRuer.**

Pourquoi ? Parce qu'ils savaient que nous avions les meilleures drogues et parce qu'ils savaient que nous connaissions notre **affaire.**

Toujours à votre service.—**R. A. McRuer.**

ARGENT A PRETER. — $400.00. S'adresser 401 Somerset Block. Téléphone Main 2079.

BONNE.—On demande une bonne pour avoir soin des enfants. S'adresser au No 35 rue Aubert, Saint-Boniface. 7

The Canadian Western Railway Company

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session par la "The Canadian Western Railway Company" d'un acte étendant le temps durant lequel elle peut commencer et compléter la construction du chemin de fer qu'elle a été autorisée de construire par le Chapitre 69 des Statuts de 1909 à savoir : d'un point sur la frontière internatonale au ou près du village de Coutts dans la Province d'Alberta, via Pincher Creek à Calgary, et de Livingstone Mountain à Gould's Dome; et de là via la Elk Valley au ou près du village de Michel.

Daté à Winnipeg, ce 2ème jour de ianvier A.D. 1917.

HOUGH, CAMPBELL & FERGUSON,
Winnipeg, Manitoba.
Avocats des réquérants.

11-16

Abonnez-vous au "MANITOBA" $1.00 par année.

LE MINISTRE DES FINANCES
INVITE
LE PEUPLE CANADIEN À
COMMENCER DÈS MAINTENANT
À ÉPARGNER
EN VUE DU
PROCHAIN EMPRUNT DE GUERRE

9 JANVIER 1917 MINISTÈRE DES FINANCES OTTAWA